



e-Migrinter

10 | 2013

Genre et imbrication des rapports de domination dans
les médias des minorités ethniques

De la conception du projet de recherche au Cameroun à sa révision à la lumière des avancées théoriques de Migrinter

Immigration transfrontalière au Nord Cameroun : intégration et
citoyenneté

Félix Watang Zieba



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/e-migrinter/457>

DOI : 10.4000/e-migrinter.457

ISSN : 1961-9685

Éditeur

UMR 7301 - Migrinter

Édition imprimée

Date de publication : 11 avril 2013

Pagination : 79-82

ISSN : 1961-9685

Référence électronique

Félix Watang Zieba, « De la conception du projet de recherche au Cameroun à sa révision à la lumière
des avancées théoriques de Migrinter », *e-Migrinter* [En ligne], 10 | 2013, mis en ligne le , consulté le 20
mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/e-migrinter/457> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/e-migrinter.457>

Tous droits réservés

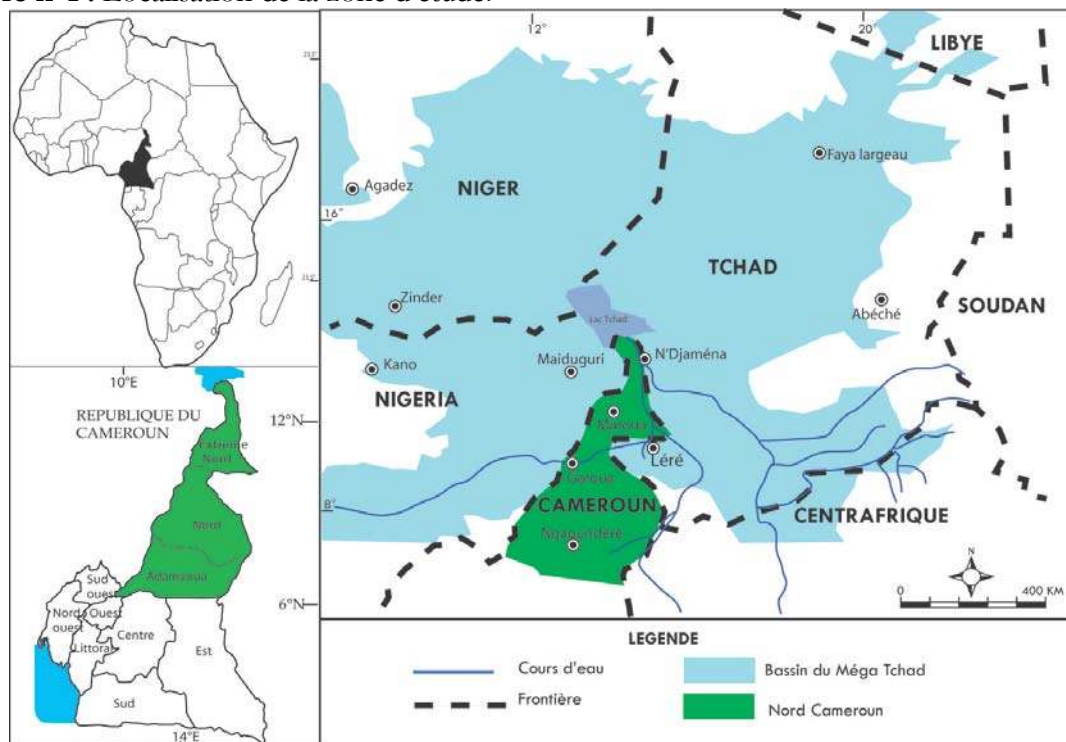
VIE DU LABO

Séjour de Recherche : De la conception du projet de recherche au Cameroun à sa révision à la lumière des avancées théoriques de Migrinter

Immigration transfrontalière au Nord Cameroun : intégration et citoyenneté

Félix Watang Zieba

Figure n°1 : Localisation de la zone d'étude.



Réalisation Félix Watang Zieba.

Étudier les migrations transfrontalières à partir du Nord Cameroun

Les migrations en Afrique centrale ont fait l'objet de nombreuses études menées tant par les géographes et les économistes que par les historiens. Il s'est agi pour ces auteurs de présenter les pôles d'attraction, les zones de départ, les causes responsables et les enjeux des mouvements contempo-

rains (Dongmo, 1980 ; Nkene, 2003 ; Lututala Mumpasi, 2007) ou d'étudier l'histoire du peuplement de cette partie de l'Afrique. Le Nord Cameroun, la partie sud du Tchad, le nord de la République centrafricaine, Le nord-est du Nigéria évoqués dans le cadre de cette étude appartiennent au bassin du lac Tchad dont le peuplement est très ancien (Marliac, 2010 ; MacEachern, 2010).

Les législations régissant le transfert des hommes et des animaux d'un État à un autre ont fait l'objet de plusieurs études (Ankogui-Mpoko *et al.*, 2009 ; Ganota *et al.*, 2009). L'immigration spontanée et non contrôlée au Nord Cameroun demeure mal connue de part la difficulté à obtenir des statistiques fiables. Pourtant la présence importante des immigrés tchadiens, centrafricains, nigériens et maliens est assez ancienne. En effet, dans les villes et les villages de cette partie frontalière du sud ouest tchadien, on note la présence des communautés *gambai, sara, laka, tupuri, mundang, massa*, entre autre originaires du Tchad et autres peuples originaires de la Centrafrique ou du Nigéria. Les enquêtes et entretiens menés auprès de ces communautés mettent en lumière leur arrivée en plusieurs vagues à partir des années 1950. Il est important de s'interroger sur l'intégration de ces immigrés au Cameroun. Quelles sont les stratégies mises en place par ces populations pour faciliter leur intégration ? Celles-ci sont-elles efficaces et légales ? Quelles sont les mesures prises par les pouvoirs publics pour la gestion de ces populations immigrées ?

Nous supposons que l'accès à la terre et à la citoyenneté constituent les principaux moyens de réussite et d'intégration ; les migrants exploitent les insuffisances du système judiciaire camerounais et profitent des opportunités offertes lors des différentes élections pour obtenir la citoyenneté camerounaise.

Cette étude s'appuie sur les concepts de migration, d'intégration et de citoyenneté. Le concept de **migration** est utilisé aussi bien par les historiens, les sociologues, les anthropologues, les juristes, les économistes que par les géographes. L'approche géographique associe à la fois les aspects socio-économique et spatial. De nombreux chercheurs utilisent une approche multidisciplinaire considérant le phénomène comme à l'origine des interactions démographiques, sociales et économiques qui réduisent les effets des inégalités liées aux différences

géographiques (Nkemason, 2009). Les géographes George et Verger (1970, p. 294), s'appuyant sur une définition des migrations par les Nations Unies (1958, p. 62) - « déplacements ayant pour effet de transférer la résidence des intéressés d'un certain lieu d'origine ou lieu de départ, à un certain lieu de destination ou lieu d'arrivée » - pensent que l'on doit distinguer les migrations proprement dites - qui impliquent un déracinement - des mobilités habituelles - déplacements dans un faible rayon. Les distinctions fondamentales portent sur la durée d'absence sur le lieu de départ, sur l'unicité ou la répétition du déplacement et sur son cadre juridique (intérieur à un territoire défini politiquement ou d'un territoire à un autre). Quand le déplacement implique la sortie d'un territoire national, il est qualifié d'émigration. La traversée d'une dyade constitue l'élément fondamental qui caractérise les migrations internationales (Iyébi-Mandjeck, 2005). Les lois régissant l'orientation des migrations, ont été résumées par de nombreux penseurs qui insistent sur un choix rationnel du migrant qui prend en compte les avantages et les désavantages liés à la migration (Ravenstein, 1885 ; Todaro, 1969 ; Harris et Todaro, 1970 ; Kuby Michael *et al.*, 2001).

L'immigration transfrontalière au Nord Cameroun prend en compte l'installation des citoyens tchadiens, centrafricains, nigériens, nigériens et même maliens dans les campagnes et les villes du Nord Cameroun à travers des vagues migratoires successives liées à des causes politiques et socioéconomiques. L'intégration du migrant au Cameroun constitue une étape importante pour faire face aux difficultés socioéconomiques, psychologiques et surtout juridiques. Il s'agit pour l'immigré de se faire accepter par les sociétés des zones d'arrivée afin de faciliter son épanouissement. L'intégration juridique de l'immigré devient totale lorsqu'il acquiert la nationalité du pays d'accueil, évitant ainsi les répressions légales ou illégales, les abus des autorités administratives et policières

camerounaises. La **citoyenneté** camerounaise devient alors un moyen sûr pour achever l'intégration d'une catégorie d'immigré tchadien au Nord Cameroun. Il s'agit en fait de l'aptitude de jouir des droits politiques et civiques dans un pays donné (Melone, 1982 ; Olinga, 1989 ; Wihtol de Wenden, 1992). Elle se matérialise par l'acquisition d'un certificat de nationalité, d'une carte nationale d'identité, d'un passeport camerounais. L'intégration socio-spatiale du migrant est plus lente et plus complexe. Elle varie selon la catégorie sociale et l'origine ethnique du migrant. Il est plus simple pour un migrant appartenant à un groupe ethnique transnational¹ de se fondre dans la société d'accueil.

Révision du questionnement à la lumière des recherches bibliographiques faites à Migrinter : la problématique des espaces sociaux

Dès les premières lectures, j'ai pris connaissance de l'évolution du champ théorique des études sur les migrations. Gildas Simon (2008, p. 11) note les « insatisfactions théoriques et les limites de l'approche habituelle des faits migratoires [qui se résument à] la dichotomie de l'analyse spatiale du phénomène et de son acteur principal (émigration/immigration, émigré/immigré) ». Il propose une approche intégrée pour l'analyse des migrations et relève la pertinence de la problématique des espaces sociaux. Cette dimension des études migratoires permet d'interroger plusieurs phénomènes sociaux et spatiaux qui échappaient jusqu'alors au jeune géographe que je suis, formé dans la tradition d'un espace géographique empirique synonyme en géographie humaine au Cameroun d'espace urbain ou rural. La prise en compte de l'espace social des migrants que j'étudie me permettra d'étudier l'espace migratoire en tant qu'« espace social produit par les acteurs du champ géographique » (Simon, *op. cit.*, p. 14).

¹Groupe ethnique dont l'aire culturelle s'étend du pays d'origine du migrant jusqu'au Nord Cameroun.

La prise en compte de la géographie transnationale me permettra d'analyser le fonctionnement d'un espace transnational qui intègre les zones de départ et la zone d'immigration. En effet, il est important de porter un nouveau regard sur les mouvements plus ou moins réguliers des migrants entre ces deux sédentarités que sont le Nord-Cameroun et les autres pays d'immigration (Tchad, Nigéria, République centrafricaine, Mali, Niger). Ceci grâce à l'analyse des pratiques à travers lesquelles se construit ce nouvel espace : l'acquisition d'une propriété résidentielle constitue depuis le début des années 2000 une étape essentielle pour l'intégration des immigrants au Nord Cameroun. Elle garantit pour certains migrants notamment tchadiens la possibilité de demeurer mobile entre le pays d'origine (lieu de travail et d'accumulation) et les villes du Nord Cameroun (lieu de résidence de la famille, lieu de scolarisation des enfants). La double citoyenneté permet alors de faciliter l'accès au foncier pour l'immigré. Les voies d'acquisition de la citoyenneté camerounaise quant à elles, demeurent problématiques car rarement conformes aux lois en vigueur.

Félix Watang Zieba
Enseignant-Chercheur
Département de Géographie
École Normale Supérieure
Université de Maroua - Cameroun
watangf@yahoo.fr

Bibliographie

Ankogui-Mpoko, Guy-Florent ; Passingring, Kedou ; Ganota, Boniface ; Kadekoy-Tigague, David (2010) Insécurité, mobilité et migration des éleveurs dans les savanes

- d'Afrique centrale, in Seiny-Boukar, L. ; Boumard, P. (eds) *Actes du colloque « Savanes africaines en développement : innover pour durer », 20-23 avril 2009* [cédérom], Garoua (Cameroun) ; Prasac, N'Djaména (Tchad) ; Cirad, Montpellier.
- Berthomière, William ; Hily, Marie-Antoinette (2006) Décrire les migrations internationales, les expériences de la co-présence, *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 22, n°2, pp. 67-82.
- Dongmo, Jean Louis (1980) Polarisation de l'espace camerounais : les champs migratoires des villes, *Revue de Géographie du Cameroun*, vol. I, n°2, pp. 145-160.
- Ganota, Boniface ; Ankogui-Mpoko, Guy-Florent ; Passingring, Kedou ; Tchotsoua, Michel ; Mouhaman, Arabi (2010) Législation des migrations humaines et animales en Afrique centrale : cas du Cameroun de la République centrafricaine et du Tchad, in Seiny-Boukar, L. ; Boumard, P. (eds) *Actes du colloque « Savanes africaines en développement : innover pour durer », 20-23 avril 2009* [cédérom], Garoua (Cameroun) ; Prasac, N'Djaména (Tchad) ; Cirad, Montpellier.
- George, Pierre ; Viers, Georges (1970) *Dictionnaire de la Géographie*, Paris, PUF, 500 p.
- Harris, John R. ; Todaro, Michael P. (1970) Migration, unemployment and development: A two-sector Analysis, *American economic review*, vol. 60, pp. 126-141.
- Iyebi-Mandjek, Olivier (2005) Typologie des mouvements migratoires, *XIII^{ème} Colloque International du Réseau Méga-Tchad, Migrations et mobilités dans le bassin du lac Tchad, Maroua, 31/10 – 2/11 2005*, Communication inédite.
- Kuby, Mickael (2001) Newton's first law of migration : « the gravity model », in Kuby, M.I ; Harner, J. ; Cober, P. (eds.) *Human geography in action*, New York, John Wiley & Sons, pp. 87-108.
- Lututala, Mumpasi (2007) *Les migrations en Afrique centrale : caractéristiques, enjeux et rôles dans l'intégration et le développement des pays de la région*, [En ligne, ref. du 19/12/2012] URL : <<http://www.imi.ox.ac.uk/pdfs/research-projects-pdfs/african-migrations-workshops-pdfs/ghana-workshop-2007/Central%20Africa%20Bernard%20Lututala.pdf>>.
- MacEachern, Scott (2010) Migrations dans la Préhistoire : comparaison entre le bassin méridional du lac Tchad et le delta intérieur du Niger, in Tourneux, H. ; Woin, N. (eds.) *Les migrations et mobilités spatiales dans le bassin du Lac Tchad*, Marseille, IRD, pp. 69-72.
- Marliac, André (2010) Migrations au Diamaré (Cameroun) : de la Préhistoire à l'Histoire, in Tourneux, H. ; Woin, N. (eds.) *Les migrations et mobilités spatiales dans le bassin du Lac Tchad*, Marseille, IRD, pp. 33-68.
- Melone, Stanislass (1982) L'État civil, in Melone, S. (ed.) *Encyclopédie juridique de l'Afrique, Tome 6*, Abidjan-Dakar-Lomé, Les nouvelles éditions africaines, pp. 27-47.
- Nkemasong, Nicasius (2009) *Advanced Level Geography*, London, Longman Group Ltd, 642 p.
- Nkene, Blaise-Jacques (2000) Les immigrés nigériens à Douala : problèmes et stratégies d'insertion sociale des étrangers en milieu urbain, *Afrique et Développement*, vol. XXVIII, n°3-4, pp. 142-167.
- Olinga, Alain-Didier (1989) *La pratique camerounaise en matière d'attribution de la nationalité*, Yaoundé, Université de Yaoundé Mém. Maîtrise : Droit : Yaoundé : 1989.
- Ravenstein, Ernst G. (1885) The laws of migration, *Journal of the statistical Society*, vol. 48, n°2, pp. 167-227.
- Simon, Gildas (2008) *La planète migratoire dans la mondialisation*, Paris, Armand Colin, 255 p.
- Todaro, Michael P. (1969) A model of labor migration and urban unemployment in less developed countries, *American economic review*, vol. 59, pp. 138-148.
- Wihtol De Wenden, Catherine (1992) Question de citoyenneté, *Espace et société*, n°68, pp. 37-45.